



## Scolarité Musique

### Validation des acquis antérieurs

Tout étudiant admis est inscrit en premier semestre de la première année. Mais le directeur des études peut, après entretien et en accord avec l'équipe pédagogique, valider des crédits (ECTS) acquis par un étudiant dans un établissement d'enseignement supérieur français ou étranger.

Cette validation des acquis antérieurs (V.A.A.) est un aspect très important dans le parcours des premières années. Elle permet d'accueillir des étudiants plus matures ou aux compétences plus avancées et de leur offrir un parcours pédagogique plus souple et personnalisé au sein de l'établissement, notamment en leur proposant une réduction de scolarité.

### Les réductions de scolarité

Les étudiants de 1ère année peuvent demander une réduction de scolarité de leur 1er cycle. Il s'agit principalement des étudiants en double cursus, ou des étudiants ayant déjà accompli un parcours antérieur important. Les réductions de scolarité sont enregistrées à la commission diplômes de mars.